

Chef d'atelier de maintenance des systèmes automatisés et asservis

RNCP36165 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	Autre — Autre certification professionnelle de droit
Code(s) NSF	250r
Formacode(s)	24431
Code(s) ROME	I1304, I1102, I1305, H2502
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	27/01/2027

Certificateur(s)

MINISTERE DES ARMEES · SIRET : 11009001600053

MINISTERE DES ARMEES · SIRET : 11009001600046

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
Écoles militaires de Bourges (EMB) - École du matériel	—	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les nouveaux matériels de l'armée de Terre intègrent les dernières technologies dans le domaine des systèmes automatisés et asservis. Les métiers associés demandent des connaissances approfondies tout en préservant les compétences plus anciennes. Le chef d'atelier des systèmes automatisés et asservis qui officiera dans les unités devra maîtriser la maintenance afin de répondre aux objectifs en termes de disponibilité opérationnelle des engins. Le programme d'armement fait appel à des industriels sous-traitants comme NEXTER pour la fourniture de véhicules complets, SAFRAN pour la partie optique et visionique, ARQUUS pour le domaine mobilité et plus particulièrement sur les châssis des engins, et MBDA pour les missiles. Ces sociétés recherchent activement les compétences détenues par le personnel des Armées qui désire prendre la voie de la reconversion vers le secteur civil. Ainsi, il est important de rendre plus lisibles les compétences acquises durant le parcours professionnel au sein du ministère des armées afin de

clarifier leur transcription vers le secteur civil et de revaloriser les compétences transverses recherchées dans un contexte en forte évolution.

À la date du 10/03/2021, 1 663 offres d'emploi étaient répertoriées sur le site de « Pôle Emploi » pour le métier « chef de service maintenance industrielle », 1 731 postes pour le métier « responsable de maintenance industrielle ».

ACTIVITÉS VISÉES

Un système automatisé et asservi est un dispositif dont l'objet principal est d'atteindre le plus rapidement possible sa valeur de consigne et de la maintenir, quelles que soient les perturbations externes. Le principe général est de comparer la consigne et l'état du système de manière à le corriger efficacement. Pour exemple, les récentes machines à laver le linge adaptent le temps de lavage, la dose de lessive, et la qualité d'eau nécessaire en fonction

de la saleté et du volume du linge, et ceci sans l'intervention humaine.

Au sein du MINARM, le "chef d'atelier de maintenance des systèmes automatisés et asservis" est responsable d'une ou plusieurs équipes, en atelier, fixe ou mobile, avec la particularité d'exercer ses activités en métropole ou à l'étranger dans un milieu parfois hostile. Il a pour mission de superviser la maintenance préventive et curative des systèmes automatisés et asservis de son domaine.

- il élabore la rédaction et le suivi des dossier administratifs des matériels soutenus ;
- il s'assure que les règles en matière d'HSCT, d'environnement et de réglementation du travail soient respectées ;
- il organise la gestion des matériels et du personnel de son atelier ainsi que sa formation/son apprentissage.

Le chef d'atelier est un expert de son domaine et peut apporter un soutien auprès de sa hiérarchie ou des services transverses.

Dans le secteur civil, le chef d'atelier de maintenance des systèmes automatisés et asservis exerce ses activités professionnelles au profit des entreprises. Il a pour mission :

- le contrôle et la vérification des matériels du domaine ;
- la maintenance des systèmes automatisés et asservis.

Dans les deux environnements de travail, MINARM ou secteur civil, les principales activités du chef d'atelier de maintenance des systèmes automatisés et asservis sont les suivantes :

- 1- diriger un atelier en charge de la maintenance de systèmes automatisés et asservis sur véhicules ou au sein d'entreprises industrielles dans les secteurs de la mécanique hydraulique, métallurgie, chimie, alimentaire etc... ;
- 2 - effectuer des actes complexes de maintenance ;
- 3 - renseigner et conseiller sa hiérarchie et ses subordonnés dans le domaine technique systèmes automatisés et asservis ;
- 4 - participer à la formation/l'apprentissage et l'orientation professionnelle de son personnel.

Ces activités se répartissent au sein de trois blocs de compétences.

Dans le bloc de compétences n° 1 "Piloter une ou plusieurs équipes de réparation du domaine des systèmes automatisés et asservis",

les activités principales composant ce bloc sont :

- A.1 Encadrement d'une équipe de spécialistes en maintenance des systèmes automatisés et asservis ;
- A.2 Mise en oeuvre d'une dynamique de groupe ;
- A.3 Gestion des moyens technique de l'atelier ;
- A.4 Application des règles de sécurité et de la réglementation ;
- A.5 Gestion de la veille documentaire.

Dans le bloc de compétences n° 2 "Effectuer les diagnostics et programmer les actes de maintenance et actions correctives de systèmes automatisés et asservis",

les activités principales composant ce bloc sont :

- A.1 Elaboration des diagnostics, rédaction des devis et planification des opérations de réparation ;
- A.2 Pilotage et exécution des opérations de maintenance ou de visite ;
- A.3 Contrôle et validation de fin des travaux.

Dans le bloc de compétences n° 3 "Assurer un reporting des activités de l'atelier de maintenance de systèmes automatisés et asservis",

les activités principales composant ce bloc sont :

- A.1 Vérification de la tenue des objectifs programmés de son entité ;
- A.2 Fonction de conseiller technique auprès de sa hiérarchie ;
- A.3 Conduite de projets d'amélioration ;
- A.4 Analyse des besoins et suivi des plans de formation ;
- A.5 Conception d'une démarche pédagogique facilitant l'apprentissage par compagnonnage.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Bloc de compétences n° 1 : Piloter une ou plusieurs équipes de réparation du domaine des systèmes automatisés et asservis

- prévoir et conduire la planification des travaux afin d'accroître la productivité de l'atelier afin de répondre au plus près des besoins.
- concevoir et rédiger les fiches de poste et de tâches en adéquation avec le type de matériel à soutenir.
- prendre en compte les travaux à entreprendre en termes de coût et délai.
- attribuer les tâches aux équipes en fonction de leurs compétences;
- vérifier l'efficacité des travaux réalisés.

- vérifier et suivre les outils et appareils de contrôle dans le strict respect de la réglementation en vigueur.
- suivre les commandes et reversements aux moyens des outils informatiques dédiées à la logistique.
- contrôler que la manipulation des pièces d'armement ou autres pièces dites sensibles est effectuée par l'équipe dans le strict respect des règles de sécurité et de la réglementation en vigueur.
- rappeler selon la bonne régularité des règles HSCT en vigueur et s'assurer de leur compréhension et de leur application selon les attendus.
- veiller à l'habilitation des personnels sur les postes de travail spécifiques.
- appliquer la réglementation relative à la santé et à la sécurité au travail et à l'environnement.
- répertorier, classer et actualiser la documentation technique de maintenance.
- afficher les textes et pictogrammes réglementaires à la sécurité du travail.
- mettre à jour et afficher les procédures qualité du domaine maintenance.

Bloc de compétences n° 2 : Effectuer les diagnostics et programmer les actes de maintenance et les actions correctives de systèmes automatisés et asservis

- réceptionner les demandes de réparation ou de visite.
- effectuer le diagnostic, lister les pièces de rechange, et établir le devis.
- planifier les réparations en tenant compte du délai d'approvisionnement des pièces de rechange et des disponibilités de ses équipes et de son infrastructure.
- ordonner les travaux à ses équipes en termes d'objectifs (qualité et délai).
- mettre à disposition les moyens nécessaires.
- s'assurer du bon déroulement des travaux.
- contrôler les travaux effectués.
- valider l'intervention en corrélation avec la demande initiale.
- renseigner les documents administratifs à l'aide des moyens papier ou informatique.

Bloc de compétences n° 3 : Assurer un reporting des activités de l'atelier de maintenance de systèmes automatisés et asservis

- analyser les résultats obtenus par rapport aux objectifs demandés.
- adapter la gestion de son atelier.
- transmettre son expertise au sein de ses collaborateurs.
- apporter une plus-value technique aux entités transverses.
- conseiller le commandement sur la gestion technique des matériels du domaine afin d'améliorer la rentabilité.
- étudier les pistes d'amélioration des postes de travail et de gestion du personnel.
- proposer des solutions innovantes.
- vérifier le niveau et la validité des formations obligatoires imposés par la réglementation de ses équipes.
- mettre en place un plan de formation afin de maîtriser les compétences.
- former et accompagner ses équipes sur les postes de travail à chaque opération de maintenance.
- sensibiliser ses équipes sur les risques liés à l'emploi d'outils, outillages, et produits dangereux.

Blocs de compétences

RNCP36165BC01 — Piloter une ou plusieurs équipes de réparation du domaine des systèmes automatisés et asservis

LISTE DE COMPÉTENCES

- prévoir et conduire la planification des travaux afin d'accroître la productivité de l'atelier afin de répondre au plus près des besoins.
- concevoir et rédiger les fiches de poste et de tâches en adéquation avec le type de matériel à soutenir.
- prendre en compte les travaux à entreprendre en termes de coût et délai.
- attribuer les tâches aux équipes en fonction de leurs compétences.
- vérifier l'efficacité des travaux réalisés.
- vérifier et suivre les outils et appareils de contrôle dans le strict respect de la réglementation en vigueur.
- suivre les commandes et reversements aux moyens des outils informatiques dédiés à la logistique.
- contrôler que la manipulation des pièces d'armement ou autres pièces dites sensibles est effectuée par l'équipe dans le strict respect des règles de sécurité et de la réglementation en vigueur.
- rappeler selon la bonne régularité les règles HSCT en vigueur et s'assurer de leur compréhension et de leur application selon les attendus.

- veiller à l'habilitation des personnels sur les postes de travail spécifiques.
 - appliquer la réglementation relative à la santé et à la sécurité au travail et à l'environnement.
 - répertorier, classer et actualiser la documentation technique de maintenance.
- afficher les textes et pictogrammes réglementaires à la sécurité du travail.
- mettre à jour et afficher les procédures qualité du domaine maintenance.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Par la voie de formation

L'évaluation s'appuie sur une logique de compétences durant des mises en situation pratiques et/ou écrites et/ou orales;

Pour les candidatures par VAE

L'évaluation des compétences s'appuie sur l'étude de l'expérience présentée dans le livret 2 et peut aussi s'appuyer sur des documents annexés, complétée par un entretien avec le jury VAE (entretien assorti ou non d'une mise en situation simulée, voire réelle).

RNCP36165BC02 — Effectuer les diagnostics et programmer les actes de maintenance et les actions correctives de systèmes automatisés et asservis

LISTE DE COMPÉTENCES

- réceptionner les demandes de réparation ou de visite;
 - effectuer le diagnostic, lister les pièces de rechange, et établir le devis.
 - planifier les réparation en tenant compte du délai d'approvisionnement des pièces de rechange et des disponibilités de ses équipes et de son infrastructure.
 - ordonner les travaux à ses équipes en termes d'objectifs (qualité et délai).
- mettre à disposition les moyens nécessaires.
- s'assurer du bon déroulement des travaux.
 - contrôler les travaux effectués.
 - valider l'intervention en corrélation avec la demande initiale;
 - renseigner les documents administratifs à l'aide des moyens papier ou informatique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Par la voie de formation

L'évaluation s'appuie sur une logique de compétences durant des mises en situation pratiques et/ou écrites et/ou orales;

Pour les candidatures par VAE

L'évaluation des compétences s'appuie sur l'étude de l'expérience présentée dans le livret 2 et peut aussi s'appuyer sur des documents annexés, complétée par un entretien avec le jury VAE (entretien assorti ou non d'une mise en situation simulée, voire réelle).

RNCP36165BC03 — Assurer un reporting des activités de l'atelier de maintenance de systèmes automatisés et asservis

LISTE DE COMPÉTENCES

- analyser les résultats obtenus par rapports aux objectifs demandés.
- adapter la gestion de son atelier.
- transmettre son expertise au sein de ses collaborateurs;
- apporter une plus-value technique aux entités transverses.
- conseiller le commandement sur la gestion technique des matériels du domaine afin d'améliorer la rentabilité.
- étudier les pistes d'amélioration des postes de travail et de gestion du personnel.
- proposer des solutions innovantes.
- vérifier le niveau et la validité des formations obligatoires imposés par la réglementation de ses équipes.
- mettre en place un plan de formation afin de maîtriser les compétences.
- former et accompagner ses équipes sur les postes de travail à chaque opération de maintenance.
- sensibiliser ses équipes sur les risques liés à l'emploi d'outils, outillages, et produits dangereux.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Par la voie de formation

L'évaluation s'appuie sur une logique de compétences durant des mises en situation pratiques et/ou écrites et/ou orales;

Pour les candidatures par VAE

L'évaluation des compétences s'appuie sur l'étude de l'expérience présentée dans le livret 2 et peut aussi s'appuyer sur des documents annexés, complétée par un entretien avec le jury VAE (entretien assorti ou non d'une mise en situation simulée, voire réelle).

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Au sein du ministère des armées, le chef d'atelier de maintenance des systèmes automatisés et asservis exerce principalement en atelier dans le secteur de la maintenance des systèmes automatisés et asservis, au sein de petites ou grandes structures (de 5 à 30 personnes). Il peut être amené à exercer cette activité dans le cadre d'exercices militaires ou de missions militaires extérieures (outremer, étranger) en milieu hostile.

Dans le secteur civil, ce métier s'exerce au sein d'unités de maintenance industrielle dans les secteurs de fabrication, ou maintenance de véhicules industriels.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

L'intitulé de la certification professionnelle est celui de "chef d'atelier de maintenance des systèmes automatisés et asservis".

Cette appellation renvoie au ministère des armées aux libellés suivants :

- chef d'atelier de maintenance des systèmes d'armes, des tourelles et conduite de tir ;
- Technicien supérieur tourelles et conduites de tir.

Cette appellation renvoie dans le secteur civil aux intitulés suivants :

En Industrie de l'armement (Grande entreprise et PME)

- responsable de maintenance industrielle ;
- responsable d'entretien et de dépannage en maintenance industrielle ;
- responsable de maintenance d'équipements hydrauliques ;
- chef de service de maintenance industrielle.

En industrie du domaine mécanique (Grande entreprise à PME)

- Responsable de maintenance industrielle ;
- responsable d'entretien et de dépannage en maintenance industrielle ;
- responsable de maintenance d'équipements hydrauliques ;
- chef de service de maintenance industrielle.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Être apte médicalement.

Pour exercer au sein du ministère des armées, le statut de personnel militaire ou civil des Armées est nécessaire.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaires médians (mensuels)	2 547 €

Familles professionnelles (FAP)	E5X70 — Techniciens des industries de process · tension 4/5 (Élevée) E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process · tension 5/5 (Très élevée) G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique · tension 5/5 (Très élevée) G0A41 — Ouvriers de la maintenance en électricité et en électronique · tension 5/5 (Très élevée) G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle · tension 5/5 (Très élevée) G1X77 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance électrique, électronique et automatismes · tension 5/5 (Très élevée) H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production · tension 4/5 (Élevée) H1X92 — Ingénieurs en maintenance et support technique client · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	36 588
Jugés difficiles à recruter	58 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	E5X70 — Techniciens des industries de process E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique G0A41 — Ouvriers de la maintenance en électricité et en électronique G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle G1X77 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance électrique, électronique et automatismes H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production H1X92 — Ingénieurs en maintenance et support technique client

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Hors VAE, la certification professionnelle est accessible au personnel de l'armée de Terre admis en parcours de formation continue dont le libellé est la formation de spécialité de 2e niveau MAI TOU, et le réussissant.

La formation est également ouverte au personnel des Armées sous réserve de remplir les conditions d'accès et donne aussi le bénéfice de la certification professionnelle en cas de réussite.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury hors VAE comprend de trois à cinq membres :

- le commandant de l'école du Matériel ou son représentant (président) ;
- deux professionnels ;
- des professionnels supplémentaires ou des formateurs suivant besoin.

Des suppléants sont également désignés.

Les "professionnels" sont représentés par tout professionnel, hors formateur, hors organisme certificateur si possible.

Les membres du jury sont également désignés avec le souci d'assurer une représentation équilibrée entre les femmes et les hommes en fonction du "vivier" du métier.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury de validation des acquis de l'expérience comprend de trois à cinq membres :

- le commandant de l'école du Matériel ou son représentant (président) ;
- 2 membres du collège "professionnel". Ces 2 membres du collège "professionnel" peuvent être :
 - ou salarié du domaine concerné titulaire de la certification ou équivalent ;
 - ou personne encadrant des titulaires de certification ("employeur") ;

En plus, éventuellement :

- 2 membres du collège "formateur" : 2 formateurs du cours concerné.

Des suppléants sont également désignés.

Les "professionnels" sont représentés par tout professionnel, hors formateur, hors organisme certificateur si possible.

Les membres du jury seront également désignés avec le souci d'assurer une représentation équilibrée entre les femmes et les hommes en fonction du "vivier" de la spécialité concernée.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 27/01/2027

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2020	11	0	100 %	—
2019	9	0	100 %	—
2015	8	0	100 %	100 %
2013	15	0	100 %	100 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP5468

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36165/>